



Conseil d'aministration FNCS

Point sur les négociations conventionnelles en cours



3 négociations en cours

Accord Conventionnel interprofessionnel

Début le 28-05-14

Objectif : pérenniser les NMR et le regroupement des professionnels dans des structures : Maison de santé mono ou multi sites, Centre de santé.

Participants : Tous les représentants des professionnels de santé ambulatoire + les représentants des gestionnaires des centres de santé

Accord national des centres de santé

Début le 22-05-2014

Objectif : faire valoir les spécificités des centres et pallier aux retards de financement subit depuis 11 ans.

Participants : Adessa dom – C3SI – FNMF – FMF – Sécumines – FNISASIC – FNCS – ADMR – Croix Rouge – UNA - UNIOPSS



+ L'Accord Cadre Inter-professionnel

Début le 18-09-2014

+ Objectif : Fixe des dispositions communes à l'ensemble des professions et détermine les obligations des organismes d'assurance maladie et des professionnels de santé exerçant en ville.

Participants : UNPS

ACIP – accord cadre - UNPS

Ouverture des négociations le jeudi 18 septembre 2014

Il fixe des dispositions communes à l'ensemble des professions

Le second en cours de négociation prévoit l'évolution des aides à l'informatisation

Il prévoit une valorisation spécifique de la coordination des PS avec des protocoles pour des thèmes précis comme

le diabète,

les pathologies cardio-neurovasculaires,

les pathologies respiratoires (BPCO),

les addictions (suivi TSO)

les plaies chroniques.

ACI – toutes les représentations syndicales du 1^{er} recours + RNOGCS

Contrats types conclus conjointement par l'**agence régionale de santé** et un **organisme local d'assurance maladie** avec des MSP, **centres de santé** et professionnels de santé intéressés.

rémunération annuelle versée en contrepartie :

- respect de ces engagements
- **respect des objectifs fixés**

prochaines réunions ACI sont prévues jeudi 9 octobre - mercredi 15 octobre

Accord national CDS - RNOGCS

Faire valoir les spécificités des centres de santé dans l'offre de soins ambulatoire et de pallier les retards de financement subit depuis 11 ans.

L'assurance maladie propose de remplacer toutes les options de coordination

Le RNOGCS demande une rémunération spécifique globale des CDS qui prenne en compte l'Accessibilité et l'Organisation des Centres (AOC).

Option médical

Transposition des éléments forfaitaires des libéraux

- Rémunération forfaitaire pour les personnes âgées MPA – 5 euros/an pour les 80 ans et +
- Rémunération annuelle Médecin Traitant patient en ALD – RMT
- 40 euros/an
- Forfait médecin traitant pour les patients hors ALD – FMT – 5 euros/an

Option médical - ROPS

Rémunération sur Objectifs de Santé Publique
rémunération variable calculée annuellement en fonction de l'atteinte par l'équipe du centre d'un niveau de mise en œuvre d'indicateurs dits de santé publique (par exemple FO chez les diabétiques ou association diabète HTA statine et aspirine faible dosage.

Négos : demande de modération des indicateurs par un indice de précarité patientèle calculé à partir du nombre de CMU-CMUC – AME - ACS

Option dentaire

Proposition assurance maladie :

- les CdS respectant un taux de dépassement moyen de 225 % (à négociier) calculé sur l'ensemble des patients hors bénéficiaires de la CMUc (à négociier) auraient en contrepartie une rémunération de 5% (à négociier) des honoraires des soins conservateurs et chirurgicaux chaque année.
- accès aux actes de santé public (BBD femmes enceintes)
- accès aux aides démographiques des libéraux.

Option infirmier

le mode de rémunération de l'option resterait le même qu'aujourd'hui, par tranche annuelle en fonction de la composition de l'équipe IDE. La question est donc celle du niveau de sa valorisation et la distinction entre ce qui reviendrait dans l'AOC et la part spécifique à la pratique métier.

Accessibilité et l'Organisation des Centres de santé

AOC

Négocier les spécificités des centres de santé

- organisation du centre de santé : pilotage et coordination du projet et gestion de la structure
- mise en place de moyens et organisation permettant la coordination des soins
- organisation de l'accès aux soins avec un secrétariat permanent assurant une réponse aux demandes des patients et des partenaires
- organisation de la continuité des soins
- coordination et articulation avec les autres acteurs
- implication des patients

Quels financements dans le futur ?

Quel financement ?	Actuellement	Dans le futur ?
Coordination des soins	ENMR 1 ,option conventionnelle médicale	Forfait de coordination médicale interne et externe (deuxième étage)
Accès aux soins	Ville (Tiers payant)	Premier étage
Actions de santé Publique	ARS, politique de la ville CR	Contrats pluri annuels Troisième étage
Education thérapeutique	ENMR2, Appel à projet ARS (15 000,10 000,17500 ,10 000,13 500)	Stabilisation d'un financement Troisième étage
Médiation santé	Ville 49 000 €	Politique de la ville, CG , ARS Troisième étage
CDAG , CIDDIST Vaccination	ARS actions décentralisées 133 000 €	Contrats pluri annuels
Nouveaux outils DMI Télémédecine	Ville 550 000 € ?	Aide au financement
Maladies chroniques		Forfait ALD
Transfert de compétences	Pas d'actes cotés	actes cotés ?

ENMR

- Missions coordonnées
- Forfait rémunérant les missions de coordination au sein de l'établissement
- Réflexion pluri professionnelle menée par le service sur des protocoles : initiation , mise en œuvre
- Travaux sur le transfert de compétences
- Staffs thématiques pluridisciplinaires

Rémunération de la coordination, de la formation du temps passé à la conception des programmes

Education thérapeutique :
paiement forfaitaire 300 €/Pt

- Formation

- Conception et mise en œuvre pluridisciplinaire des programmes :

- Ecole du souffle
- Obésité
- Diabète
- Ecole du dos

Objectifs de qualité des pratiques

Objectifs	cible	Résultats du site	commentaires
Lutte contre l'hypertension	Tx du site > 50 %	TX 53,6 %	Surveillance HTA par infirmières Protocole Automesure Prêt de tensiomètres
Prévention du Risque Cardiovasculaire	Tx du site > 40%	Tx 65 %	

Objectifs de coordination et continuité des soins

Objectifs	cible	Résultats du site	commentaires
Continuité des soins Dossier patient commun	Oui/non	oui	Dossier informatise Partage selon matrice de l'ASIP
Continuité des soins en dehors heures d'ouverture	Oui/non	Oui	53 h ouverture + samedi et aout Répondeur
Partage d'informations	Oui/non	Oui	Partage informatisé

Objectifs	cible	Résultats du site	commentaires
Taux de patients de plus de 65 ans vaccinés pour la grippe	55,2%	56,81 %	
Taux de dépistage du cancer du sein	52,7 %	58,41 %	A mettre en // des ISTS
Taux de prescription en générique des antihypertenseurs	>65 %	87,05%	
Taux de prescription en générique des statines	>70%	79,16%	